

## *Uxor* chez Pline le Jeune

Cette étude des emplois du mot *uxor* dans les lettres de Pline le Jeune ne prétend nullement s'inscrire dans la ligne des études remarquables que Mme Danielle Gourevitch a consacrées au statut de la femme à Rome et ne reprendra en aucun cas des sujets abordés dans l'ouvrage *La femme dans la Rome antique*<sup>1</sup>.

L'objet de cette enquête est d'examiner quelles représentations de l'épouse on trouve chez un auteur tel que Pline le Jeune. Il ne s'agit donc pas de s'attacher au statut de la femme dans la Rome antique, mais de voir comment un riche Romain né dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère considère la femme et tout particulièrement l'épouse.

La raison de ce choix est simple : les neuf premiers livres des lettres de Pline le Jeune contiennent 247 lettres parmi lesquelles 53 – c'est-à-dire plus de 20 % – parlent plus ou moins longuement de femmes et plus précisément de femmes en tant que membres d'une famille, ce qui explique le nombre d'emplois de mots<sup>2</sup> tels que *filia* (34), *mater* (30) et *maternus* (6), *nouerca* (5), *socrus* (4), *uxor* (39), *uidua* (1) et *uiduus* (3 – au féminin). On trouve encore les mots *amita* (4), *anus* (1), *auia* (4), *coniux* (1 – l'épouse), *mulier* (3), *neptis* (9) et *soror* (6).

Parmi ces mots, nous avons retenu le seul substantif *uxor* en raison de sa fréquence d'emploi. Ce mot est utilisé 36 fois dans les neuf premiers livres, nombre d'occurrences auquel viennent s'ajouter 3 emplois qui figurent dans le livre X consacré à la correspondance administrative entre l'empereur Trajan et Pline, gouverneur de Bithynie<sup>3</sup>.

Les portraits d'épouses que donne Pline se répartissent en trois types ; le premier comprend des épouses remarquables par leur courage ; dans le deuxième se trouvent des femmes de mœurs et de caractère exemplaires et le dernier est réservé à Calpurnia, troisième épouse de Pline.

Lorsqu'il parle de femmes remarquables, Pline ne fait aucune allusion à des membres féminins de la famille impériale, telles que Messaline ou Agrippine. Les

---

<sup>1</sup> D. GOUREVITCH, M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, *La femme dans la Rome antique*, Paris, 2001. On lira aussi de D. GOUREVITCH, *L'émancipation de la femme à Rome : mythe ou réalité ?*, Liège, 1985.

<sup>2</sup> Les valeurs numériques entre parenthèses indiquent la fréquence d'emploi du mot dans l'ensemble des lettres de Pline.

<sup>3</sup> Le texte latin et les traductions françaises des livres I à IX sont extraits de l'édition de A.-M. GUILLEMIN, *Pline le Jeune, Lettres*, Paris, « Les Belles Lettres ». Le premier tome a été publié en 1961, le deuxième et le troisième en 1967. Pour le livre X, nous avons utilisé l'édition de M. DURRY, *Pline le Jeune, Livre X*, Paris, « Les Belles Lettres », 1972. Bien que la traduction des neuf premiers livres soit souvent critiquable, je l'ai reproduite en respectant l'édition d'A.-M. Guillemin.

femmes dont il parle appartiennent en général à de grandes familles ou se sont illustrées par des actes mémorables. Ainsi, trouve-t-on dans les lettres deux épouses d'un courage exceptionnel dont il fait des exemples.

La première est une habitante de Côme, anonyme, dont le mari est atteint d'une maladie inguérissable. Elle exhorte celui-ci à se suicider et pour lui donner l'exemple, elle s'attache à lui pour se défenestrer et l'entraîner avec elle dans le lac.

VI, 24 : *Navigabam per Larium nostrum, cum senior amicus ostendit mihi uillam atque etiam cubiculum, quod in lacum prominet: «Ex hoc» inquit «aliquando municeps nostra cum marito se praecipitavit.» [...] Maritus ex diutino morbo circa uelanda corporis ulceribus putrescebat; uxor ut inspiceret exegit; neque enim quemquam fidelius indicaturum, possetne sanari. uidit, desperauit; hortata est ut moreretur, comesque ipsa mortis, dux immo et exemplum et necessitas fuit; nam se cum marito ligauit abiecitque in lacum. Quod factum ne mihi quidem, qui municeps, nisi proxime auditum est, non quia minus illo clarissimo Arriae factio, sed quia minor ipsa<sup>4</sup>.*

Pline parle de cette noyade pour montrer que la conduite de cette inconnue est tout aussi mémorable que celle d'Arria, autre épouse héroïque, qu'il cite à huit reprises dans quatre lettres différentes<sup>5</sup>.

L'histoire est bien connue. Arria, après avoir retiré le glaive qu'elle s'était enfoncé dans le ventre, présente l'arme à son mari, elle l'engage à se donner la mort en lui disant « la blessure que je me suis faite ne fait pas souffrir »<sup>6</sup>. Gestes et paroles

<sup>4</sup> « Je me promenais en bateau sur mon lac de Côme, lorsqu'un ami plus âgé que moi attira mon attention sur une villa et en particulier sur une de ses chambres qui surplombe le lac. "C'est de là, me dit-il, qu'un jour une de nos compatriotes se précipita avec son mari." [...] Le mari était depuis longtemps rongé par un ulcère des organes intimes. Sa femme exigea qu'il le lui fit voir, "car nul ne lui dirait plus franchement si la guérison était possible". Elle le vit, perdit tout espoir, pressa son mari de mourir et voulut l'accompagner dans la mort, l'y conduire, lui en donner l'exemple, et l'y contraindre. Elle s'attacha en effet avec lui et se laissa tomber dans le lac. Voilà une action qui est venue jusqu'à moi – et cependant je suis du pays – ces jours derniers seulement, non qu'elle soit moins grande que celle d'Arria, vantée par tous, mais parce que son auteur était moins grande dame. »

<sup>5</sup> III, 16, 2 ; III, 16, 8 ; III, 11, 3 ; VI, 24, 5 ; IX, 13, 3 ; IX, 13, 5 ; IX, 13, 15 et IX, 13, 17.

<sup>6</sup> L'acte d'Arria est relaté par d'autres auteurs et notamment par TACITE, *Annales* XVI, 34,2 et par Martial dans une très belle épigramme (I, 13) :

*Casta suo gladium cum traderet Arria Paeto,  
quem de visceribus strinxerat ipsa suis,  
'si qua fides, vulnus quod feci non dolet,' inquit,  
'sed tu quod facies, hoc mihi, Paete, dolet'.*

« Au moment où la chaste Arria présentait à son Paetus bien-aimé le poignard que, de sa propre main, elle venait d'arracher de sa chair : "Tu peux m'en croire, dit-elle, je ne souffre pas de la blessure que je me suis faite; mais celle que tu vas te faire, voilà, Paetus, celle dont je souffre" ». H.J. IZZAC, *Martial, Épigrammes*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, « Les Belles Lettres », 1969.

admirables d'une épouse dont Pline rapporte plusieurs actions courageuses qui lui ont été racontées par la petite-fille de l'héroïne<sup>7</sup>.

Si on laisse de côté ces deux exemples mémorables et extrêmes, on peut se demander quelles sont les qualités que Pline retient chez une épouse, quels mots il utilise pour la qualifier.

Voici un premier cas. Pline est chargé de rechercher un mari pour la nièce d'une de ses relations. Le jeune homme qu'il propose semble choisi en raison des mérites de sa grand-mère maternelle car elle est un exemple de *seueritas* même pour ses concitoyens qui étaient réputés pour leurs mœurs exemplaires.

I, 14, 6 : *Habet auiam maternam Serranam Proclam e municipio Patauio. Nosti loci mores: Serrana tamen Patauinis quoque seueritatis exemplum est*<sup>8</sup>.

Le mot *seueritas* peut être traduit par « austérité, rigueur, gravité, sérieux ». Il s'agit à l'évidence d'une qualité qui s'inscrit dans la tradition romaine et qui semble particulièrement appréciée à toutes les époques : le substantif *seueritas* qui compte plus de trois cents occurrences dans la littérature latine est presque exclusivement employé en prose, il est particulièrement fréquent chez des auteurs tels que Cicéron, Tacite. Il est à plusieurs reprises accompagné de *priscus*<sup>9</sup> et une fois d'*antiquus*, adjectifs qui montrent bien qu'il s'agit d'une vertu ancienne. *Seueritas*, à l'une ou l'autre exception près, s'applique toujours à des hommes, à l'État, aux lois ou à la façon de commander une armée ; il qualifie une femme chez Cicéron dans un texte qui montre bien qu'il s'agit d'une vertu romaine traditionnelle :

*De la Réponse des Haruspices, XIII, 27 : femina autem quae matronarum castissima putabatur, Q. Claudia, cuius priscam illam seueritatem (sacrifici) mirifice tua soror existimatur imitata*<sup>10</sup>.

On retrouve chez Pline la même notion de sérieux, de gravité pour qualifier d'autres femmes ; dans la lettre où il exprime ses craintes les plus vives pour la santé de Fannia, la fille d'Arria, on voit les qualités que Pline juge estimables, chez une femme.

VII, 19, 4 : *Doleo enim feminam maximam eripi oculis ciuitatis, nescio an aliquid simile uisuris. Quae castitas illi, quae sanctitas, quanta grauitas,*

<sup>7</sup> III, 16.

<sup>8</sup> « Son aïeule maternelle est Serrana Procula, du municiple de Padoue. Vous connaissez les mœurs de ce pays : et pourtant Serrana est citée par les Padouans mêmes comme un modèle de sévérité. »

<sup>9</sup> Cf. TITE-LIVE, XXII, 60, 3 : *priscæ ac nimis duræ [...] seueritatis* ; Asinius Pollion frag. 5 : *priscam seueritatem* ; L. SÉNÈQUE, *Suasoriae*, 6, 24 : *prisca seueritate* ; TACITE, *Annales* VI, 13, 2 : *prisca seueritate* ; TACITE, *Annales* XI, 25, 3 : *seueritate prisca*, VELLEIUS PATERCULUS, II, 92, 2 et II 125, 4 : *prisca seueritate* et VELLEIUS PATERCULUS, II, 127, 3 : *priscæ seueritatis*.

<sup>10</sup> « Q. Claudia, regardée comme la plus chaste de toutes les femmes romaines, et de qui votre sœur a le renom d'avoir merveilleusement imité l'antique sévérité. »

*quanta constantia! Bis maritum secuta in exsilium est, tertio ipsa propter maritum relegata*<sup>11</sup>.

Cette lettre devrait être citée presque dans sa totalité en raison du fait qu'elle expose d'autres comportements de Fannia dignes d'éloges. Si nous reprenons ce seul paragraphe, c'est parce qu'il contient des termes dont l'expressivité est très significative.

Fannia est présentée comme une femme de grande qualité. Pour la décrire, sont utilisés des termes qui représentent bien les vertus et les mœurs des premiers siècles de la République romaine : « la pureté » (*castitas*), « la probité » (*sanctitas*), « la fermeté, la dignité austère » (*grauitas*) et « la fermeté de caractère » (*constantia*) ; suivent plusieurs adjectifs qui témoignent que Fannia, qualifiée de « femme très noble<sup>12</sup> » était « agréable » (*iucunda*), « accueillante » (*comis*), « aimable » (*amabilis*) et « respectable » (*ueneranda*). Pline ajoute que les deux derniers traits de caractère se trouvent chez peu de personnes et que Fannia est un modèle pour toutes les épouses et même pour les hommes. Cette remarque est importante en ce sens qu'elle ne reflète pas l'idée communément répandue que la femme n'est pas l'égale de l'homme puisque, dans ce cas, Fannia peut être considérée comme un exemple pour les hommes.

Parmi les autres qualités que doit avoir une épouse, on compte aussi la discrétion : Pline rendant visite à un de ses amis en très mauvaise santé souligne comme tout à fait estimable le fait que l'épouse dont la discrétion est à toute épreuve, se retire pour laisser Pline seul avec son ami.

I, 12, 7 : *Serui e cubiculo recesserunt [...] quin etiam uxor quamquam omni secreti capacissima digrediebatur*<sup>13</sup>.

On remarque encore que Pline mentionne deux épouses qu'il considère comme des modèles ; il emploie dans chaque contexte pour les qualifier l'adjectif *singularis* que l'on traduit par « exceptionnelle ». Dans le premier exemple, on voit que Spurinna, personnage dont la vie est exemplaire, emmène avec lui en promenade son épouse pour laquelle Pline a beaucoup d'estime :

... *mox uehiculum ascendit, adsumit uxorem singularis exempli uel ...*<sup>14</sup>.

Pour la deuxième qualifiée aussi de *singularis exempli*, Pline se réfère explicitement aux mœurs du passé en ajoutant qu'elle eût été un modèle « même si elle eût

<sup>11</sup> « Je déplore qu'une femme si noble soit enlevée aux yeux de ses concitoyens qui peut-être ne reverront jamais sa semblable. Quelle pureté de vie ! quelle vertu ! quelle dignité ! quelle énergie ! Deux fois elle suivit son mari en exil, une troisième fois elle fut bannie à cause de lui. »

<sup>12</sup> VII, 19, 4 : *Doleo enim feminam maximam.*

<sup>13</sup> « Les esclaves quittèrent la chambre [...] et même sa femme, quoique d'une discrétion à toute épreuve, se retirait aussi. »

<sup>14</sup> III, 1, 5 : « Ensuite Spurinna monte en voiture, ayant à ses côtés sa femme, digne entre toutes de servir de modèle... »

vécu jadis ». Il insiste sur l'harmonie d'un couple et sur les égards que la femme a envers son mari, égards qu'elle mérite tout autant. Dans cette lettre, Pline, comme il l'a fait par ailleurs, ne marque aucune différence entre homme et femme : il a pour l'un et pour l'autre la même estime.

VIII, 5, 1 : *graue uulnus Macrinus noster accepit, amisit uxorem singularis exempli, etiam si olim fuisset. uixit cum hac triginta nouem annis sine iurgio sine offensa. Quam illa reuerentiam marito suo praestitit, cum ipsa summam mereretur ! quot quantasque uirtutes ex diuersis aetatibus sumptas, collegit et miscuit !*<sup>15</sup>.

Ailleurs, Pline ne craint pas de faire l'éloge d'une épouse en exprimant des opinions contraires à celles d'un certain nombre de ses concitoyens, contraires surtout à ce qu'il appelle les commérages de la ville (*fabulas urbis*)<sup>16</sup>. Il qualifie cette personne de « très bonne – parfaite – et capable de tout supporter (très patiente) »<sup>17</sup>.

Ce qui est plus constant encore dans la correspondance, c'est l'importance que semble attacher Pline au couple et à la vie du foyer. Ainsi, lorsqu'il écrit à Calpurnius Macer :

V, 18 : *Bene est mihi, quia tibi bene est. Habes uxorem tecum...*<sup>18</sup>

On retiendra encore la phrase suivante ... *functus est optimi ciuis officio, quod fecunditate uxoris large frui uoluit...*<sup>19</sup> qui témoigne que le mari est bon citoyen parce qu'il a plusieurs enfants, mais qui traduit peut-être aussi son souci de la santé de son épouse.

Un autre exemple est celui du mari trompé qui, par amour, retarde le châtement qui doit être infligé à son épouse adultère :

VI, 31, 4-6 : *sequenti die audita est Gallitta adulterii rea. nupta haec tribuno militum honores petituro et suam et mariti dignitatem centurionis amore maculauerat. maritus legato consulari, ille Caesari scripserat. Caesar excussis probationibus centurionem exauctorauit atque etiam relegauit. Supererat crimini, quod nisi duorum esse non poterat, reliqua pars ultionis. sed maritum non sine aliqua reprehensione patientiae amor uxoris retardabat,*

<sup>15</sup> VIII, 5, 1 : « Notre cher Macrinus a reçu un coup terrible ; il a perdu sa femme digne d'être un admirable modèle, même si elle eût vécu jadis. Elle a passé avec lui trente-neuf ans, sans une querelle, sans une bouderie. Quels égards elle avait pour son mari, étant elle-même digne de tous les égards ! »

<sup>16</sup> VIII, 18, 9.

<sup>17</sup> VIII, 18, 8 : ... *uxor optima et patientissima...*

<sup>18</sup> V, 18 : « C'est bien pour moi, puisque c'est bien pour toi. Tu as ton épouse à tes côtés... »

<sup>19</sup> IV, 15,3 : « Citoyen qui a rempli son devoir parce qu'il a autant d'enfants que le permettait la fécondité de sa femme. »

*quam quidem etiam post delatum adulterium domi habuerat, quasi contentus aemulum remouisse. admonitus ut perageret accusationem, peregit inuitus*<sup>20</sup>.

Ce texte témoigne à la fois de la jalousie, de l'amour du mari qui ne craint pas, malgré ses ambitions d'exercer des charges officielles, d'être considéré comme un lâche et de ne pas respecter la loi.

Dans les trois extraits, c'est l'affection, l'amour du mari qui ressort. Le premier apprécie la compagnie de sa femme au cours d'une promenade ; le deuxième, malgré son désir d'avoir plusieurs enfants, paraît bien se soucier de la santé de sa femme ; le troisième enfin, comme on vient de le voir, agit aveuglé par l'amour au détriment de sa réputation et à l'encontre de la législation.

Dans d'autres lettres, se rencontrent des épouses qui témoignent leur amour envers leur mari. Une épouse supplie son mari gravement malade de ne pas se suicider<sup>21</sup>. Lors du décès d'une femme, Pline écrit à son sujet : « quels égards elle avait pour son mari ! »<sup>22</sup>.

Pour terminer, on prendra en compte les lettres qui concernent les femmes de Pline, lequel s'est marié à trois reprises. Veuf deux fois, il épouse en troisièmes noces Calpurnia.

La correspondance ne parle jamais de la première épouse. Deux brèves allusions à la deuxième figurent dans une lettre ; l'une de celles-ci indique que Pline intervient dans une affaire de justice « en dépit du profond chagrin lié à la perte récente de ma femme » et, fidèle à la coutume romaine, il note à ce moment que « mon deuil encore tout récent me retenait dans ma demeure ».

IX, 13, 4 : ... *quamquam tum maxime tristis amissa nuper uxore, ... quia me recens adhuc luctus limine contineret.*

Ces deux membres de phrases peuvent paraître anodins ; ils montrent néanmoins deux traits de la personnalité de Pline : il était un mari aimant et il veillait à se conformer aux traditions de Rome. La deuxième lettre où il parle de sa première épouse ne présente pas d'intérêt, elle fait simplement allusion au beau-père de la femme qu'il a perdue<sup>23</sup>.

---

<sup>20</sup> VI, 31, 4-5 : « Le lendemain, on entendit Gallitta, accusée d'adultère. C'était la femme d'un tribun militaire se préparant à la carrière des charges et elle avait perdu son honneur et celui de son mari en aimant un centurion ; le mari en avait écrit au légat consulaire, ce légat à César. César, après avoir instruit le procès, cassa le centurion et de plus le bannit. Mais ce n'était pas tout ; le crime supposant forcément deux complices, il fallait en achever le châtimement. Cependant le mari, non sans se faire taxer d'une lâche complaisance, restait esclave de l'amour de sa femme qu'il avait conservée chez lui, même après avoir dénoncé son adultère, comme s'il eût suffi de l'éloignement de son rival. Averti d'avoir à mener son accusation jusqu'au bout, il le fit de mauvais gré. »

<sup>21</sup> I, 22, 9 : ... *dandum precibus uxoris [...] ne spes nostras, [...], uoluntaria morte desereret.*

<sup>22</sup> VIII, 5, 1 : *quam illa reuerentiam marito suo praestitit, ...*

<sup>23</sup> IX, 13, 13.

Dans les neuf premiers livres, onze lettres sont adressées à Calpurnia, la troisième épouse, ou parlent plus ou moins longuement d'elle. On notera que son nom n'apparaît pas dans le texte de la correspondance si ce n'est comme adresse : *C. Pline à sa chère Calpurnia salut*<sup>24</sup>. Dans le livre X, il est question deux fois de Calpurnia dans une lettre adressée à Trajan et dans la réponse de l'empereur.

Pline le Jeune apparaît comme un mari qui aime sa femme. À deux reprises, il le dit de manière non équivoque :

VII, 5, 1 : *Incredibile est quanto desiderio tui tener. In causa amor primum, deinde quod non consueuimus abesse*<sup>25</sup>.

Dans un autre extrait, Pline exprime en quelques mots l'inquiétude qui est la sienne quand sa femme n'est pas à ses côtés, quand on n'a pas de nouvelles de quelqu'un que l'on aime ardemment. L'adverbe *ardentissime* signifie à l'origine « brûlant » ; il est ici au superlatif pour accentuer encore l'amour porté à Calpurnia<sup>26</sup>. La profonde affection qui règne au sein du couple se manifeste aussi dans trois lettres qui devraient être citées toutes trois intégralement<sup>27</sup> : Pline insiste sur le chagrin que provoque le fait que Calpurnia soit loin de lui. Chacune des lettres montre de manière explicite les liens d'amour qui unissent Pline et Calpurnia. À plusieurs reprises on a l'impression que Pline exprime avec candeur, avec naïveté et avec spontanéité la difficulté qu'il a à supporter l'absence de Calpurnia. En voici deux exemples. Pline demande à son épouse de lui envoyer quotidiennement de ses nouvelles :

VI, 4, 5 : *Quo impensius rogo ut timori meo cottidie singulis uel etiam binis epistulis consulas. ero enim securior, dum lego, statimque timebo, cum legero*<sup>28</sup>.

Plus spontanée, plus révélatrice encore est la phrase où il écrit :

VII, 5, 1 : *incredibile est quanto desiderio tui tener. In causa amor primum, deinde quod non consueuimus abesse. inde est quod magnam partem noctium in imagine tua uigil exigo, inde quod interdium quibus horis te uisere solebam ad dietam tuam ipsi me, ..., pedes ducunt, quod denique aeger et maestus ac similis excluso a uacuo limine recedo*<sup>29</sup>.

<sup>24</sup> Voir, par exemple, VI, 4 ou VI, 7 : *C. Plinius Calpurniae suae s.*

<sup>25</sup> « Vous ne sauriez croire combien vous me manquez. La raison en est mon amour d'abord, puis parce que nous n'avons pas l'habitude d'être éloignés l'un de l'autre. »

<sup>26</sup> VI, 4, 3 : ... *de eo quem ardentissime diligas* ...

<sup>27</sup> VI, 4, VI, 7 et VII, 5.

<sup>28</sup> « Aussi vous demandé-je instamment d'accorder chaque jour à mes craintes une ou même deux lettres ; je retrouverai la tranquillité en les lisant et je me remettrai à trembler dès que je les aurai lues. »

<sup>29</sup> « Vous ne sauriez croire combien vous me manquez. La raison en est mon amour d'abord, puis parce que nous n'avons pas l'habitude d'être éloignés l'un de l'autre. Voilà pourquoi une grande partie de mes nuits se passe pour moi à me représenter tout éveillé votre image, pourquoi en plein jour, aux heures où j'avais l'habitude d'aller vous voir, mes pieds me

Cet extrait se passe de commentaires : tout l'amour de Pline pour Calpurnia transparait, y compris dans des actes qui relèvent de l'intimité ; en disant qu'ils n'ont pas l'habitude d'être séparés et que cette séparation provoque chez lui des insomnies, Pline exprime ses sentiments en termes clairs tels que *desiderium*, *amor*, *aeger* et *maestus*.

Dans d'autres passages de sa correspondance, l'auteur livre d'autres détails de sa vie privée. Ainsi, rapporte-t-il que, lorsqu'il prend « un repas avec sa femme ou avec quelques convives, il se fait lire un ouvrage »<sup>30</sup>. Ailleurs, il souligne les craintes qu'il éprouve pour la santé de son épouse et il écrit à un de ses correspondants « ainsi donc perturbé par la mauvaise santé de ma femme... »<sup>31</sup>.

L'amour pour son épouse se reflète non seulement dans des lettres qu'il lui adresse, mais encore dans la correspondance qu'il entretient avec des membres de sa belle-famille. On en trouve trois exemples. Le plus significatif est une lettre adressée à Calpurnia Hispulla, la tante de sa femme qu'il couvre d'éloges. Il tient en fait à remercier la tante qui, selon toute vraisemblance, a joué un rôle important dans l'éducation de Calpurnia.

Sans citer la totalité du texte, on retiendra que Pline souligne la finesse d'esprit de Calpurnia, sa sagesse<sup>32</sup> (sa modération) et il termine la phrase en disant « elle m'aime ce qui est un gage de la pureté de ses mœurs »<sup>33</sup>. Suivent des indications sur la vie culturelle, intellectuelle de Calpurnia. Ce sont d'abord des éloges sur ses goûts littéraires et plus précisément sur le fait « qu'elle lit et relit, et apprend même par cœur »<sup>34</sup> les écrits de Pline, qu'elle assiste aux lectures publiques qu'il donne, cachée « derrière un rideau et épie d'une oreille très avide les compliments qui me sont faits »<sup>35</sup>. Enfin, Calpurnia est aussi capable de composer des mélodies qui jouées sur une cithare servent d'accompagnement aux poèmes de Pline.

La fin de la lettre affirme une fois encore l'attachement du couple. Pline écrit :

IV, 19, 5 : *His de causis in spem certissimam adducor perpetuam nobis maioremque in dies futuram esse concordiam. Non enim aetatem meam aut corpus, quae paulatim occidunt ac senescunt, sed gloriam diligit*<sup>36</sup>.

Dans l'édition à laquelle nous nous référons, le substantif latin *concordia* est traduit par « affection réciproque », il serait plus conforme à l'esprit du texte de tra-

portent d'eux-mêmes... vers votre appartement, pourquoi enfin, triste, affligé et comme si on m'avait fermé la porte, je reviens de votre chambre vide. »

<sup>30</sup> IX, 36, 4 : *cenanti mihi, si cum uxore uel paucis, liber legitur.*

<sup>31</sup> VIII, 19, 1 : *itaque et infirmitate uxoris [...] turbatus...*

<sup>32</sup> IV, 19, 2 : *summum est acumen, summa frugalitas, ...*

<sup>33</sup> IV, 19, 2 : *amat me, quod castitatis indicium est.*

<sup>34</sup> IV, 19, 2 : *meos libellos habet, lectitat, ediscit etiam.*

<sup>35</sup> IV, 19, 3 : *discreta uelo sedet, laudesque nostras audissimis auribus excipit.*

<sup>36</sup> « Toute cette conduite m'inspire un espoir plein de confiance que notre affection réciproque sera sans fin et grandira de jour en jour. Car ce qu'elle aime en moi, c'est non la jeunesse ni la beauté, qui vont s'évanouissant et se flétrissant, mais la réputation. »



duire par « entente harmonieuse », ce qui exprime mieux les sentiments que les époux ont l'un pour l'autre.

Pline termine cette lettre par des remerciements adressés à sa tante par alliance :

IV, 19, 8 : *Certatim ergo tibi gratias agimus, ego quod illam mihi, illa quod me sibi dederis, quasi in uicem elegeris*<sup>37</sup>.

Ces remerciements conduisent au dernier point que je voudrais souligner. L'épouse de Pline a fait une fausse couche, il l'annonce au grand-père et à la tante de Calpurnia. Au premier, il ne parle que de postérité :

VIII, 10, 3 : *neque enim ardentius tu pronepotes quam ego liberos cupio, quibus uideor a meo tuoque latere proum ad honores iter et audita latius nomina et non subitas imagines relicturus*<sup>38</sup>.

Le discours est radicalement différent lorsque Pline annonce à sa tante par alliance la fausse couche de son épouse. L'accent est mis ici sur l'affection de la tante pour Calpurnia ; la lettre dans son ensemble vise à la rassurer ; tout en reconnaissant que son épouse a été en danger, il insiste sur sa meilleure santé, sur le fait qu'elle est « maintenant gaie, maintenant rendue à elle-même, à moi ; elle commence à se rétablir »<sup>39</sup>. Et si Pline souligne les regrets de la tante parce que la grossesse de sa nièce n'est pas allée à son terme, c'est sur le plan de l'affection qu'il se situe et non sur celui de la descendance familiale.

Pour conclure cette lecture de quelques lettres de Pline, on peut distinguer chez lui au moins trois attitudes à l'égard des femmes.

On rappellera tout d'abord qu'il éprouve pour les unes de l'admiration pour leur héroïsme, pour le courage dont elles font preuve en allant jusqu'au sacrifice de leur vie. Ces femmes remarquables sont sans doute des exceptions qui pourraient être des modèles même pour les hommes.

À côté de ces personnes remarquables, on trouve plusieurs épouses qui ont des qualités que Pline souligne assez longuement. La preuve en est le nombre de substantifs et d'adjectifs qu'il emploie pour caractériser ces femmes : l'austérité, la dignité et la fermeté de caractère, la pureté, la probité, la respectabilité, la discrétion et la patience. En outre, plusieurs extraits de la correspondance expriment l'attachement de Pline à l'union, à l'harmonie du couple, à l'amour entre mari et femme.

Les vertus des épouses pour lesquelles Pline a de l'estime, voire de l'admiration, se réfèrent en réalité aux mœurs romaines les plus anciennes parmi lesquelles le rôle de la femme au sein de la famille et du foyer tient une place importante, mais pas

<sup>37</sup> « C'est donc à qui de nous vous rendra grâces, moi de ce que vous me l'avez donnée, elle de ce que vous m'avez donné à elle, comme si vous nous aviez réservés l'un pour l'autre. »

<sup>38</sup> « Car vous ne désirez pas plus ardemment des arrière-petits-fils que je ne désire, moi, des enfants, auxquels je laisserai, il me semble, soit de mon fait, soit du vôtre, une route facile vers les honneurs, un nom assez largement connu et une noblesse qui ne sera pas improvisée. »

<sup>39</sup> VIII, 11, 2 : *iam hilaris, iam sibi, iam mihi reddita incipit refici* ...

dans la vie publique. À certains égards, l'auteur laisse transpercer des conceptions phalocrates et une attitude sexiste.

Cette analyse se confirme dans les lettres que Pline écrit à propos de la fausse couche de Calpurnia au grand-père et à la tante de celle-ci.

Lorsqu'il s'adresse au grand-père, il écrit combien il est désolé que celui-ci soit privé d'arrière-petits-enfants à la suite de la fausse couche: la lettre traduit en termes tout à fait explicites l'importance pour les Romains d'avoir une descendance qui perpétue les traditions familiales et qui soit à même de maintenir le renom de la famille. On en trouve une preuve supplémentaire dans la lettre où Pline fait l'éloge de Calpurnia en écrivant à sa tante : « puisque vous êtes le modèle de l'esprit de famille... »<sup>40</sup>. Dans la suite de la même lettre, il dit à la tante qui s'est chargée de l'éducation de Calpurnia : « il ne pourrait en être autrement de celle que vos mains ont nourrie, que vos leçons ont formée, qui n'a vu dans votre maison que des exemples de pureté et d'honneur... »<sup>41</sup>. Dans cette lettre, on perçoit nettement le machisme de Pline : les qualités qu'il voit chez son épouse résultent d'abord de l'admiration qu'elle a pour lui et, pourrait-on dire, de sa soumission.

En somme, si, comme nous l'avons déjà dit, les mots qui désignent les membres masculins et féminins de la famille sont fréquemment employés dans la correspondance et tout particulièrement *uxor*, *mater* et *filia*, c'est peut-être parce que Pline tient à rappeler l'importance de la vie de famille et de l'amour qui doit exister entre conjoints. C'est en fait une manière d'insister sur les lois de l'époque et de montrer sa soumission à la volonté des empereurs.

Université de Liège  
Laboratoire d'Analyse statistique des Langues anciennes  
Quai Roosevelt, 1B,  
B-4000 Liège

Joseph DENOZ

<sup>40</sup> IV, 19, 1 : *cum sis pietatis exemplum ...*

<sup>41</sup> IV, 19, 6 : *nec aliud decet tuis manibus educatam, tuis praeceptis institutam, quae nihil in contubernio tuo uiderit nisi sanctum et honestum...*